



IRM de l'Hôpital de Manosque

IRM OU IMAGERIE PAR RESONANCE MAGNETIQUE

C'est un examen qui permet d'explorer la totalité des organes contenant de l'eau et non aériques du corps humain.

L'IRM utilise un champ magnétique (aimant) et des ondes de radiofréquences. Ces éléments physiques permettent de jouer avec l'orientation magnétique des atomes d'hydrogènes contenus dans l'eau du corps humain et d'enregistrer leur retour à la position initiale. Des calculateurs informatiques permettent de restituer les images d'après ces enregistrements.

Une claustrophobie intense rend difficile la réalisation de l'examen.

En cas d'injection de produit de contraste, bien boire pendant les 2 jours précédents l'examen.

Si vous êtes enceinte ou pensez l'être, signalez-le.

Si vous êtes allergique, signalez-le.

Un questionnaire vous sera systématiquement envoyé lors de votre demande de rdv d'irm. Si vous répondez « oui » à l'une des questions, il vous est demandé de bien vouloir recontacter au plus vite le centre d'appel afin que l'on vous indique la marche à suivre.

L'examen

Vous êtes allongé sur la table d'examen mobile au milieu de l'anneau, anneau de 1,5 mètre ouvert aux deux extrémités ; vous êtes en permanence en contact avec les manipulatrices qui vous écoutent et vous voient.

La partie de votre corps à analyser est recouverte (en contact direct ou non) d'une antenne de surface.

Vous avez un casque anti-bruit qui diffuse de la musique, l'essentiel est de ne pas bouger et de suivre les consignes des manipulatrices.

Une injection intra veineuse de produit contraste à base de Gadolinium peut être réalisée.

En cas de problème, n'hésitez pas à le signaler à l'équipe médicale qui vous entend et est à votre écoute en permanence.

L'examen dure environ 20 minutes.

Après l'examen

La perfusion est enlevée, on vous demande d'appuyer sur le point de ponction pendant au moins 10 min.

Le médecin radiologue vous donnera un premier commentaire.

Vous récupérerez votre dossier radiographique ainsi que vos papiers à l'accueil.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également consulter votre compte-rendu et films sur notre site internet à la rubrique « consultation des examens » avec le code que l'on vous aura remis à l'accueil lors de votre départ.

Quel ressenti ?

Aucun pour ce qui est de la réalisation de l'examen et de l'injection de produit de contraste.

La mise en place de la voie veineuse procure le même ressenti qu'une prise de sang.

Quels risques ?

Le seul risque est celui de l'allergie au produit de contraste qui est extrêmement rare.